

Le futur collisionneur suscite le débat

● Le CERN développe depuis plusieurs années déjà des programmes d'optimisation énergétique. Tout en poursuivant son ambitieux programme scientifique, il s'est engagé à diminuer de 30% ses émissions de CO₂ entre 2018 et 2024. Difficile en revanche de réduire sa gigantesque consommation électrique intrinsèquement liée à ses expériences. Mais le laboratoire, alimenté par les centrales nucléaires françaises, se targue d'utiliser 90% d'énergie décarbonée.

Cette gourmandise électrique n'est pas près de se réduire. À partir de 2040, le CERN devra renouveler ses installations. D'où le projet, à l'étude, d'un nouveau collisionneur, de 100 km de circonférence. Provisoirement appelé FCC (Future Circular Collider), il sera plus demandeur encore d'électricité.

Ce méga-accelérateur, devisé à 23 milliards de francs, passerait sous le lac, tournerait autour du Salève, et reviendrait vers Genève sous le Mandé-

Le projet du nouvel accélérateur de particules



GL. Source: CERN.

ment. Le projet, dont l'étude de faisabilité sera publiée en 2025, mais déjà fort avancé dans les tuyaux du CERN, suscite l'inquiétude d'élus Verts, à l'échelle locale et fédérale, qui ont interpellé les autorités.

Des associations de défense de l'environnement se mobilisent aussi. C'est le cas de Noé 21. Tout en soulignant l'intérêt des travaux du CERN et son apport à la physique des particules, l'association écologique dénonçait, dans un rapport publié en avril 2022, l'inopportunité de ce mégaprojet à l'ère d'une nécessaire sobriété énergétique.

En s'appuyant sur des documents internes du CERN, Noé 21 estime à 4000 GWh par an la consommation électrique de ce futur collisionneur et relève l'impact colossal du chantier en termes de bilan énergétique. Les instances décisionnelles du CERN se prononceront, pour ou contre le projet, en 2028. **CML**